

Arts du Son et Option Musique

Enseignements de 2^{nde}

■ La Musique au lycée : pour qui ?

L'enseignement se situe dans la continuité de celui dispensé au collège en y ajoutant toutefois une dimension technique et culturelle renforcée.

L'option musique au lycée n'est pas une école de musique : on n'y trouvera donc pas de cours individuels d'instrument ou de chant.

Les inscriptions au conservatoire ou en école de musique ne sont en aucun cas obligatoires.

■ L'éducation musicale et ses finalités

Au projet éducatif global de toutes les disciplines enseignées au lycée visant à aider l'élève à construire sa propre personnalité, à acquérir savoir et savoir-faire tout en développant son esprit critique, l'Education Musicale apporte une contribution spécifique irremplaçable, car elle met en jeu le sensoriel, le sensible et le corps.

Pour cela, les cours s'articulent autour d'activités nombreuses et diversifiées :

- analyse d'œuvres, de genres, d'époques et de styles divers, par l'écoute et éventuellement par l'étude de partitions
- étude des composantes musicales et des grandes lignes de l'Histoire de la musique (esthétiques, langages musicaux...) à travers diverses questions abordées au fur et à mesure des années passées au lycée : les rapports de la musique au texte, à la société, à l'image, aux autres arts, le timbre et le son, le rythme et le temps, l'interprétation et l'arrangement...
- pratique instrumentale et vocale individuelle ou collective, en liaison directe avec les analyses effectuées, les questions traitées, la période ou le compositeur étudié, en tenant compte des possibilités de chaque élève
- création / improvisation

■ La Musique en Seconde

Deux possibilités s'offrent aux élèves désireux de poursuivre la musique au lycée :

- l'enseignement facultatif de musique,
- l'enseignement d'exploration « arts du son ».

Les deux enseignements ne se recoupent pas, ils sont même complémentaires puisqu'ils proposent d'une part un enseignement musical, d'autre part une découverte des métiers du son. C'est donc à chacun de mesurer ce qu'il attend.

Il est par ailleurs possible de cumuler les deux enseignements (enseignement facultatif de musique et l'enseignement d'exploration des « arts du son »).

■ Que faire après une Seconde à coloration musicale ?

Le choix de la musique en seconde n'est pas une voie pré-professionnelle !

Les élèves gardent donc toutes les possibilités d'orientation en 1^{ère} (séries L, ES, S ou ST).

A l'issue de la classe de seconde, trois possibilités s'offrent aux élèves musiciens et d'arts du son :

- continuer en option facultative (séries L, ES, S ou ST)
- poursuivre en option de spécialité (série L uniquement)
- arrêter (n'en parlons pas !)

■ La Musique en Première et Terminale

En première et en terminale, les élèves peuvent poursuivre la musique en optant pour l'enseignement obligatoire de spécialité ou/et pour l'enseignement facultatif.

■ L'enseignement obligatoire et de spécialité en série L

L'enseignement de spécialité relève d'un engagement d'une nature différente de celui qui avait motivé l'éventuel suivi d'une option musique en seconde.

L'élève y reçoit une culture musicale solide et ambitieuse lui permettant sinon d'envisager particulièrement la poursuite d'études supérieures dans cette voie (ex : études en faculté de musicologie...) du moins d'ajouter une enrichissante.

Plus exigeante techniquement et culturellement que l'option facultative, elle nécessite un niveau de pratique musicale correct (instrumentale et/ou vocale) et des compétences techniques solides.

Il est recommandé de prendre rendez-vous avec le professeur au préalable si l'on envisage cette orientation.

■ L'enseignement facultatif de Musique - toutes séries

L'option facultative est ouverte à tous les élèves du lycée (qu'ils aient choisi ou non l'enseignement facultatif et/ou l'enseignement d'exploration « arts du son » dès la classe de seconde).

Dans l'esprit de l'enseignement facultatif dispensé en seconde, cette option aboutit à une épreuve au baccalauréat qui consiste en un oral portant sur la comparaison entre une œuvre étudiée en classe (une liste d'œuvres imposées est publiée chaque année) et une œuvre inconnue ; à cela s'ajoute une exécution vocale ou instrumentale, individuelle ou en groupe.

Chacun peut donc, en travaillant sérieusement, espérer faire une bonne prestation au baccalauréat.

■ Les équipements du lycée

Le lycée Marie de Champagne est doté d'un auditorium et d'une salle de cours spécialisée pour la musique. A cela s'ajoutent un vidéoprojecteur dans l'auditorium et une télévision dans la salle de musique qui permettent entre autre un travail autour de la liaison image et son.

Pianos, batterie, guitare électro-acoustique, guitare basse, amplificateurs, percussions, microphones, tables de mixage, sonorisation, enregistreur numérique sont accessibles aux élèves durant les cours, en fonction des activités proposées.

Des postes informatiques permettent également de s'initier à la musique assistée par ordinateur (édition de partitions, traitements sonores audionumériques permettant les modifications et les assemblages sonores, notamment dans des travaux de créations électroacoustiques ...).

En plus de ce dispositif, quatre salles de travail (dont trois avec piano) permettent le travail de création en petits groupes durant les cours. Elles offrent également la possibilité aux élèves qui le souhaitent de venir travailler en dehors de leurs heures de cours (seuls ou en groupes), ou encore le soir pour les internes.

Enfin, des casiers pour le rangement des instruments sont disponibles dans les salles de travail pour éviter aux élèves musiciens d'avoir à les transporter tout au long de la journée.

■ Les projets musicaux

- Rencontrer des professionnels de la musique :
 - Les professeurs veillent à enrichir leur enseignement musical par des rencontres concrètes avec des professionnels de la musique : chanteurs, instrumentistes, orchestres, compositeurs...
- Des sorties pour assister à des spectacles, des concerts, des débats, sont organisées régulièrement :
 - Opéra Bastille
 - Théâtre du Chatelet
 - Maison de Radio-France
 - Grand Théâtre de Reims
 - CRR de Reims
 - CRD de Troyes
 - Théâtres de Champagne ou de La Madeleine à Troyes...

Dans d'autres cas, ce sont les professionnels eux-mêmes qui viennent à la rencontre des élèves au sein du lycée.

■ Rencontrer le public

En tant qu'interprètes, les élèves sont valorisés dans des productions devant public, qui abordent chaque année des répertoires très différents : 2007, création de *L'Encore Aveugle*, oratorio de Thierry Machuel – 2008, concert *Boris Vian* – 2009, *Musiques au cinéma* – 2010, *The Armed Man ; A Mass for Peace* de Karl Jenkins – 2011, *The Beatles* – 2012, *Voyages Divers* - 2013, *Pop Rock 2014*, *Moonlight Serenade*...

